



Ville de Sainte-Anne

Une garderie périscolaire pour quoi faire ?

Projet pédagogique 2017 - 2018

Sommaire

DESCRIPTION ET CONTEXTE DE L'ACTION	3
A/ CONSTAT	3
B/ AU POINT DE VUE REGLEMENTAIRE	3
LES OBJECTIFS GENERAUX	4
LES OBJECTIFS SPECIFIQUES	4
A/ LES OBJECTIFS SPECIFIQUES POUR LES 2-6 ANS	4
B/ LES OBJECTIFS SPECIFIQUES POUR LES 7-12 ANS	5
LE PUBLIC VISE PAR L'ACTION	5
LES MOYENS HUMAINS	5
A/ L'EQUIPE INTERNE	5
B/ LES PARTENAIRES EXTERIEURS.....	5
LES MOYENS MATERIELS	6
A/ LOCAUX.....	6
FONCTIONNEMENT DE LA GARDERIE.....	7
EVALUATION.....	7
ANNEXE	9
B/ HORAIRE D'ACCUEIL	9
C/ ACTIVITES	9
D/ REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE	9
E/ LES OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS	11

Description et contexte de l'action

A/ Constat

Sainte Anne, ville balnéaire de 24 665 habitants, est située au sud de la Grande-Terre. Elle s'étend sur une surface totale de 80,29 km².

Elle œuvre au sein de la communauté d'agglomération **La Riviera du Soleil Levant** qui regroupe 4 villes. Un territoire étendu, qui s'articule autour d'un centre bourg et de nombreux quartiers, caractérisé par la diversité de ses paysages par exemple les plaines de l'Est, les Grands-Fonds et le littoral saintannais.

Avec l'évolution socio-économique qu'a connue Sainte-Anne, la collectivité a dû s'adapter et faire face à une demande de garde de plus en plus importante. Par exemple en 2014, sur l'ensemble de la population scolarisée, 94% des enfants scolarisés sont âgés de 2 à 17 ans et une population active salariée représentant 78% de l'ensemble.

Le tissu associatif présent sur la ville, regroupe 6 associations socio-éducatives qui couvrent 76% des établissements scolaires. Elles interviennent donc dans le champ périscolaire et extrascolaire.

À Sainte-Anne, 26% des écoles se retrouvent dévitaliser par la diminution des effectifs d'enfants scolarisés. La politique éducative soucieuse de répondre aux besoins des parents, propose la mise en place de 2 garderies périscolaires. Cette stratégie d'offres d'accueil a pour objectifs de renforcer le dynamisme et de répondre aux besoins des familles notamment celles de Bel-Etang et de Saint-Protais. À ce titre, l'école Florent DONNAT de Saint-Protais et de Rigobert ANZALA de Bel-Etang ont été retenues.

B/ Au point de vue réglementaire

Les accueils collectifs de mineurs, à caractère éducatif, se déroulant pendant les vacances scolaires ou des temps de loisirs entrent dans une catégorie fixée par décret. Ils s'adressent généralement aux mineurs dès leur scolarisation. Sont concernés par les accueils organisés, toute personne morale, tout regroupement organisé, ou par une personne physique si cette dernière reçoit une rétribution. Tous ces accueils doivent être déclarés auprès de la DJSCS.

Ne sont pas soumis à la déclaration, les garderies périscolaires dès lors que l'organisateur choisit d'organiser une simple garderie, et non un accueil avec des activités éducatives organisées. Elle est essentiellement basée sur la surveillance du public accueilli. Ce dispositif ne nécessitant pas de déclaration auprès de la DJSCS¹, ne perçoit pas d'aide financière de la CAF.

¹ Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Les objectifs généraux

Nous répondons aux objectifs définis par le projet éducatif par rapport à l'épanouissement personnel de l'enfant, par une proposition d'activités ludiques et éducatives développant ainsi sa curiosité, sa créativité et son inventivité :

Objectifs généraux
Développer la curiosité de l'enfant
Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation des enfants en lui permettant de faire ses propres choix

Les objectifs spécifiques

A/ Les objectifs spécifiques pour les 2-6 ans

Respecter les rythmes des enfants âgés de 2 à 6 ans pour leur bien-être.

Organiser des jeux de courtes durées, ne pas comporter trop de règles et doivent favoriser le développement psychomoteur et l'expression.

Aborder les activités de manière ludique.

Travailler l'autonomie de l'enfant en l'aidant à s'engager dans un dynamisme personnel de son corps et de son esprit afin de l'aider à grandir.

L'inciter à rechercher des informations qui répondent à ses interrogations en mettant à disposition les outils technologiques.

Stimuler la curiosité de l'enfant en stimulant son envie d'apprendre. Car la curiosité est le premier indice de l'intelligence.

B/ Les objectifs spécifiques pour les 7-12 ans

Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilité, la citoyenneté et la socialisation des enfants.

Se découvrir et s'épanouir par le biais d'expressions nouvelles.

Sensibiliser au respect de l'environnement.

Le public visé par l'action

Les enfants sont âgés de 2 à 12 ans. Ils sont scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires concernés par la garderie. Ils sont susceptibles de fréquenter les services de la restauration scolaire.

Selon deux psychologues de référence Jean PIAGET² et Jérôme BRUNER³, les enfants construisent activement leurs connaissances. Ils apprennent par interaction autrement les relations affectives et sociales sont plus importantes que la relation à l'objet. « C'est l'âge de l'émergence des règles de jeux avec l'accroissement des échanges verbaux avec une intention de communication. C'est le début du processus de socialisation, c'est-à-dire une période où l'enfant intériorise les divers éléments de la culture environnante (valeurs, normes, codes symboliques et règles de conduite) et s'intègre dans la vie sociale. La pensée devient moins égocentrique. Enfin, c'est l'âge où l'enfant est satisfait de lui-même, il peut donc s'ouvrir de manière importante vers l'extérieur. »⁴

Les moyens humains

A/ L'équipe interne

La sécurité et la surveillance des enfants ont été primordiales dans le choix de l'organisation de ces nouveaux rythmes de l'enfant. Sous la responsabilité de Mme Nadège Lunion, responsable du service Enfance et Loisirs et la Responsable Vie périscolaire, Mme Cita Francine. L'équipe veillera à la continuité éducative des animations proposées. Les enfants seront surveillés par un adulte pour un groupe de 14 pour les écoles maternelles et un adulte pour un groupe de 18 pour les classes élémentaires.

Nous souhaiterions travailler sur différents thèmes tels que le sport, la culture, la citoyenneté, l'environnement, l'art...

Toute l'équipe du pôle Enfance et Education diplômée BAFA, ATSEM et ayant des qualités éducatives participera à la surveillance des groupes.

B/ Les partenaires extérieurs

² Psychologue suisse (1896 – 1980), fondateur de l'épistémologie génétique

³ Psychologue américain né en 1915, un des fondateurs de l'école cognitive

⁴ Alexandre DODU, rapport sur les caractéristiques psychologiques des jeunes enfants (jusqu'à 12 ans)

Afin de diversifier notre offre auprès des enfants, nous collaborerons avec les animateurs des autres services (bibliothèque multimédia, centre culturel, éducateurs sportifs)

Nous souhaiterions travailler avec des bénévoles dont les parents d'élèves, des volontaires, des stagiaires qui auraient quelques heures par semaine à donner aux enfants.

Nous pourrions également travailler en partenariat avec des associations qui dans le cadre du projet éducatif, participeront aux activités tout au long de l'année avec nos animateurs.

L'enfant va pratiquer des activités diversifiées tout au long de la semaine, mais aussi toute l'année. Les activités sont établies en fonction du cycle ou de la classe (TPS, PS, MS, GS, CP, CE, CM)

Les moyens matériels

L'accueil périscolaire s'adresse aux enfants scolarisés dans les 2 groupes scolaires. Il accueillera les enfants scolarisés à partir de 2 ans ½ et jusqu'à 12 ans dans la limite des capacités des locaux et du personnel encadrant.

A/ Locaux

a. L'établissement scolaire Florent DONNAT

L'établissement scolaire Florent DONNAT se situe à Saint-Protais, c'est une école qui accueille les enfants de maternelle.

b. L'établissement scolaire Rigobert ANZALA

L'établissement scolaire Rigobert ANZALA se situe à Bel-Etang, c'est une école qui accueille les enfants du primaire.

Fonctionnement de la garderie

Les enfants peuvent arriver le matin à partir de 6h45. Ils sont pris en charge de manière échelonnée par le personnel surveillant. Des activités manuelles, artistiques, scientifiques et jeux de société seront mis en place.

Les enfants maternels sont conduits dans leur classe respective. Les enfants primaires sont reconduits dans la zone de surveillance à 7h50.

Évaluation

Tableau ci-dessous